

DÉCISION

Concernant la souscription d'un emprunt
d'un montant de 6 000 000 € auprès de la
Caisse régionale du Crédit agricole mutual
centre ouest au titre du financement de la
construction du "centre de ressources
dédié aux technologies électroniques et
phoniques et aux hyperfréquences"

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

M/ le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 222-22, L.
222-23, L. 222-24 et L. 222-25
M/ la délibération n° 12 du conseil communautaire du 17 avril 2025 relative à la délégation
d'attributions du conseil communautaire au Président ;
M/ le vote favorable du conseil municipal ;
M/ la proposition communale du Crédit agricole mutual centre ouest en date du
15/05/2025, actualisée en date du 04/06/2025

DECISION

Article 1. De contracter un emprunt auprès du Crédit agricole mutual centre ouest d'un
montant de 6 000 000 € au régime d'intérêt dégressif à l'issue de la construction du
"centre de ressources dédié aux technologies électroniques et phoniques et aux
hyperfréquences" sur le budget principal de Limoges Métropole.

Article 2. Principales caractéristiques financières du Crédit Long Terme Multi-Indus

- Titulaire : Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutual Centre Ouest
- Dénomination : Crédit agricole CLM
- Montant : 6 000 000 EUR (Six millions d'euros)
- Date de Remboursement (Fin) : 29/12/2045
- Type d'empruntement : Tranches, Indexé
- Taux de Base : 0,05% au 1^{er} 01/01/2025 (TAR indexé en 2+12 après la signature du contrat)
- Garantie : Sans garantie

Article 3. Modalités de financement du contrat

- Période de validité ou de la date de signature de la Convention jusqu'à
31/12/2025 (Date de fin de Mobilisation)
 - Encours mobilisable avec indexation sur l'indice J-Non-remplacé (Index à
2,00%) augmenté d'une marge de 0,25%
 - Période de Remboursement des Intérêts : Tranches
- Phase d'amortissement de 1/12/2025 au 29/12/2045
 - Constitution de l'emprunt au Concours à la Date de fin de Mobilisation
au 31/12/2025

DÉCISION

Décision concernant la souscription d'un emprunt d'un montant de 6 000 000 euros auprès de la Caisse régionale du Crédit agricole mutual centre ouest au titre du financement de la construction du "centre de ressources "

1 DOCUMENT - Publié le 11 Juin 2025

 **26769.pdf**
(.pdf, 982,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**